



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE CAPPELLE-EN-PEVELE**

Séance du 5 juillet 2024

Régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Peggy GELEZ, M. Bruno CHACORNAC, M. Jean-Pierre ROCHE, Mme Annie BROUTIN, Mme Maria DA SILVA MARTINS, Mme Christine CARON, M. Alexandre BOUVRY, Mme Elodie DELATRE, M. Vincent GOHIER, M. Christophe OLIVE, Mme Julie DELTOUR

Date de la convocation
1 ^{er} juillet 2024

Procurations :

M. François HENRIQUET à M. Bruno CHACORNAC
 M. Dominique LA GANGA à M. Bernard CHOCRAUX
 Mme Isabelle PERAL à M. Jean-Pierre ROCHE
 Mme Céline SINIARSKI à Mme Peggy GELEZ

Transmission en Préfecture
8 juillet 2024

Date de publication
8 juillet 2024

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Julie DELTOUR

DELIBERATION N°34/2024	[FINANCES] Vote des tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2024-2025.
-----------------------------------	---

Vu le décret n°2006-753 du 29 juin 2006,

Vu les tarifs suivants :

Tranches	Cantine	Cantine Majorée	Garderie 1 Passage	Garderie Après étude	Etude
0 à 500	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité
501 à 900	2.25 €	4.50 €	2.00 €	0.95 €	2.00 €
901 à 1200	3.30 €	6.60 €	2.20 €	1.15 €	2.30 €
1201 à 1500	4.15 €	8.30 €	2.40 €	1.25 €	2.60 €
1501 à 2000	4.25 €	8.50 €	2.50 €	1.35 €	2.70 €
Plus de 2001	4.35 €	8.70 €	2.60 €	1.45 €	2.85 €

Sur avis de la Commission affaires scolaires et périscolaires, Monsieur le Maire propose de faire évoluer les tarifs des services périscolaires comme détaillé ci-dessus.

Ceci exposé, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (19 voix pour) les nouveaux tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2024-2025.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire
M. Bernard CHOCRAUX

